

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 30 juin 2025**

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 24.06.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente du mois de juin à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-quatre juin deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Laurent BAYART - Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER - Sophie DIEMER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Jean -Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER  
Monsieur Laurent GUILLO donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT  
Madame Nathalie MAUVIEUX donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI  
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE  
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Monsieur Eric LEHMANN

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 3 juillet 2025

Publié sur le site internet de la commune le 3 juillet 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE



## 6. Finances - décision modificative n°1

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 21

Conseillers  
absents : 6  
dont 6 avec procuration

Le budget primitif 2025 de la commune prévoit un crédit de 6 000,00 € pour les subventions dans le cadre des aides à la licence jeunes. Au regard du nombre de licences jeunes délivrées par les clubs mundolsheimois, ce crédit budgétaire s'avère insuffisant et doit être augmenté à 6 371 €. La somme de 12 375 € de subventions aux clubs sportifs ne sera néanmoins pas dépensée entièrement, compte tenu de la déduction fixée par convention pour l'achat de tatamis sur la subvention au Club de Judo de Mundolsheim.

Le montant de pénalités au titre de la loi SRU a été notifié après adoption du budget primitif 2025 et s'avère 10 799,02 € supérieur aux prévisions.

Le budget primitif 2025 prévoyait une dotation globale de fonctionnement identique à celle de 2024, à savoir 15 000 €. Elle sera finalement nulle, mais le montant de dotation de solidarité rurale s'avère supérieur de 13 744 € aux prévisions.

La commune de Mundolsheim est redevable en 2025 du Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités à hauteur de 31 421 €. Ce montant et les modalités de versement de ce nouveau dispositif n'étaient pas connus au moment du vote du budget primitif 2025. Les sommes collectées dans le cadre de ce dispositif sont présentées, au stade actuel, comme mises en réserve dans les comptes de l'État et devraient être restituées directement aux collectivités contributrices, à hauteur de 90 % sur trois ans à compter de l'exercice 2026.

Mme le Maire propose donc au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

Désignation		Dépenses		Recettes	
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
	<b>Prog.</b>				
D / 65748-326 Subventions aux clubs sportifs		400,-€			
D / 65748-326 Subventions licences jeunes			400,-€		
D / 7391116-01 Prélèvements au titre de l'art 55 de la loi SRU	/		11 000,- €		
R / 74111-01 Dotation Globale de Fonctionnement				15 000,- €	
R / 741121-01 Dotation de Solidarité Rurale					13 000,- €
D / 739218-01 Autres prélèvements de fiscalité pour reversements de fiscalité entre collectivités locales			31 500,- €		
D / 023-01 Virement à la section d'investissement		44 500,- €			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		44 900,- €	42 900,- €	15 000,- €	13 000,- €

Désignation		Dépenses		Recettes	
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
	<b>Prog</b>				
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	<b>Prog</b>				
R / 021-01 Virement de la section de fonctionnement	/			44 500,-€	
D / 21312-212 Constructions – bâtiments scolaires		44 500,- €			
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		44 500,- €		44 500,-€	

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis conforme de la commission des finances du 25 juin 2025 ;

après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter la décision modificative n°1 du budget 2025 conformément au tableau présenté ci-dessus.

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Par 27 voix Pour**

Mundolsheim, le 3 juillet 2025

Le Maire,



Béatrice BULOu

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI